

lettre d'un certain Du Belloy, docteur de Sorbonne, écrite à Gisors, le 11 juin 1719, et adressée au Père Joseph Denis, d'après laquelle, on voit que celui-ci avait communiqué à ce docteur de Sorbonne une copie des procès-verbaux et du portrait du Frère Didace.

Le manuscrit que nous étudions nous fait connaître un peu ce docteur de Sorbonne. Nous lisons dans les *Actes* : « Copie d'une lettre écrite au Révérend Père Joseph Denis, Récollet, par un Docteur de Sorbonne des plus appellants contre la Constitution et qui s'estoit moqué des miracles du frère Didace, et le canonise après avoir lu les procès-verbaux et vû son image. »

La constitution dont il est ici question est la bulle *Unigenitus*, publiée en 1713, par le Pape Clément XI, condamnant cent et une propositions extraites des *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*, par le janséniste Pasquier Quesnel, ouvrage déjà censuré par la plupart des évêques de France. Si la sentence portée par Rome fut accueillie partout avec joie, elle rencontra toutefois des récalcitrants, les coryphées du Jansénisme surtout n'étaient pas prêts à abdiquer. Plusieurs évêques prirent parti pour eux et un bon nombre d'ecclésiastiques suivirent ce funeste exemple. Du Belloy, probablement docteur en théologie, devait être de ce nombre.

Du Belloy écrivit donc au Père Joseph, le 11 juin 1719 : « Mon Révérend Père, j'ai reçu avec beaucoup de vénération l'image du Bienheureux Frère Didace ; elle offre aux yeux un homme bien plein de l'esprit de sa religion et tout occupé de son éternité. J'ai lu aussi avec édification les procès-verbaux de ses miracles ; la sincérité et la simplicité avec lesquelles ils sont rapportés inspirent au lecteur la foi et la piété de ceux qui les ont observés. Nous n'avons garde de mépriser un pays si favorisé du Seigneur ». Du Belloy glorifie le pays qui a produit un tel saint, l'Ordre qui le compte